

Fondation HEC Montréal

États financiers 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation HEC Montréal

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation HEC Montréal (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 14 mai 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138737

Fondation HEC Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Dons		
Sociétés	4 832 019	6 757 699
Organismes de bienfaisance et sans but lucratif	1 973 559	986 924
Particuliers	841 356	476 383
Sociétés – campagne de financement tripartite	941 667	821 666
Sociétés – dons provenant des apports reportés – campagne de financement tripartite (note 6)	132 000	
Dons provenant des apports reportés (note 6)	8 219 807	3 401 512
Produits nets de placements (note 3)	<u>4 736 502</u>	<u>(861 010)</u>
	<u>21 676 910</u>	<u>11 583 174</u>
Transfert aux partenaires de Campus Montréal	<u>(1 073 667)</u>	<u>(821 666)</u>
	<u>20 603 243</u>	<u>10 761 508</u>
Charges		
Frais d'administration (note 7)	288 442	295 948
Honoraires du fiduciaire	28 447	31 661
Autres	161 001	103 728
	<u>477 890</u>	<u>431 337</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant distributions à HEC Montréal	<u>20 125 353</u>	<u>10 330 171</u>
Distributions à HEC Montréal (note 8)	13 730 667	10 401 151
Distributions à HEC Montréal – projet centre-ville (note 8)	<u>10 000 000</u>	<u>10 000 000</u>
	<u>23 730 667</u>	<u>20 401 151</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(3 605 314)</u>	<u>(10 070 980)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation HEC Montréal Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Fonds des bâtisseurs										2023	2022
Grevé d'affectations d'origine externe	Grevés d'affectations d'origine interne										Non grevé d'affectations \$	Total \$
	Dotation \$	Gestion des chaires \$	Enseignement et recherche \$	Fonds d'immeubles \$	Bourses \$	Campus centre-ville \$	Fonds du directeur \$	Total \$				
Solde au début	2 981 373	5 105 844	8 876 703	1 275 000	793 570	10 000 000	1 624 455	27 675 572	9 679 282	40 336 227	49 898 827	
Insuffisance des produits par rapport aux charges									(3 605 314)	(3 605 314)	(10 070 980)	
Imputation aux réserves grevées d'affectations d'origine interne	2 981 373	1 143 071	(1 622 051)		70 219	(4 682 891)	151 432	(4 940 220)	4 940 220	36 730 913	39 827 847	
Dons reçus à titre de Virements internes	242 645	6 248 915	7 254 652	1 275 000	863 789	5 317 109	1 775 887	22 735 352	11 014 188	242 645	508 380	
Solde à la fin	3 224 018	6 248 915	7 254 652	(1 275 000)	863 789	(5 317 109)	1 775 887	16 143 243	17 606 297	36 973 558	40 336 227	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation HEC Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(3 605 314)	(10 070 980)
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements	(993 197)	7 090 271
Dons reçus sous forme de placements en actions	(3 027)	(9 999)
Gain sur la cession de placements	(1 451 797)	(2 451 975)
Produits des fonds communs de placement réinvestis	(3 143 197)	(1 692 297)
Variation nette des apports reportés	2 042 364	(760 366)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(606 497)	208 506
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(7 760 665)</u>	<u>(7 686 840)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Prêt à recevoir de HEC Montréal	1 275 000	
Acquisition de placements	(5 212 763)	(6 550 292)
Cession de placements	10 410 376	12 708 405
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>6 472 613</u>	<u>6 158 113</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dons reçus à titre de dotation et flux de trésorerie liés aux activités de financement	242 645	508 380
Diminution nette de l'encaisse	<u>(1 045 407)</u>	<u>(1 020 347)</u>
Encaisse au début	3 498 762	4 519 109
Encaisse à la fin	<u>2 453 355</u>	<u>3 498 762</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation HEC Montréal


Situation financière

au 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	2 453 355	3 498 762
Autres créances	36 243	131 032
Prêt à recevoir de HEC Montréal, sans intérêt		1 275 000
	<u>2 489 598</u>	<u>4 904 794</u>
Long terme		
Placements (note 4)	59 385 767	58 992 162
	<u>61 875 365</u>	<u>63 896 956</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	550 905	1 252 191
Long terme		
Apports reportés (note 6)	24 350 902	22 308 538
	<u>24 901 807</u>	<u>23 560 729</u>
ACTIF NET		
Non grevé d'affectations	17 606 297	9 679 282
Grevé d'affectations d'origine externe – dotation	3 224 018	2 981 373
Grevé d'affectations d'origine interne	16 143 243	27 675 572
	<u>36 973 558</u>	<u>40 336 227</u>
	<u>61 875 365</u>	<u>63 896 956</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des campagnes de financement et de solliciter des fonds privés pour soutenir les étudiants et les projets novateurs de Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC Montréal).

Les règlements de la Fondation prévoient que le conseil d'administration sera composé de 14 administrateurs dont, au minimum, les deux tiers doivent être diplômés de HEC Montréal.

Le conseil d'administration de HEC Montréal désigne six administrateurs, dont le président du conseil d'administration de HEC Montréal et le directeur de HEC Montréal qui sont membres d'office du conseil d'administration. Les autres personnes désignées par le conseil d'administration de HEC Montréal n'ont pas à être membres de ce conseil d'administration.

Les membres « Gouverneurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Ambassadeurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Jeunes philanthropes » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Donateurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Le comité permanent des présidents et présidentes des associations étudiantes de HEC Montréal recommande au conseil un administrateur parmi les étudiants inscrits à HEC Montréal.

L'Association des diplômés recommande au conseil un administrateur parmi les diplômés de HEC Montréal.

Le conseil d'administration de la Fondation nomme, par résolution, deux administrateurs à son conseil.

Le secrétaire général de HEC Montréal est le secrétaire du conseil d'administration de la Fondation, mais sans droit de vote agissant à titre d'observateur invité.

Le président-directeur général, le trésorier de la Fondation ainsi que le directeur de la Direction de la Fondation sont les membres observateurs du conseil d'administration de la Fondation.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés et sont présentés au poste Produits nets de placements.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de la participation dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal et des actions canadiennes qui sont évaluées à la juste valeur et des contrats d'assurance vie comptabilisés à la valeur de rachat. Dans le cas des actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Dons

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les dons. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits de dons lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dons reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les gains et les pertes sur la cession de placements, les variations de la juste valeur, les produits des fonds communs de placement, les dividendes, les produits d'intérêt ainsi que les honoraires de gestion.

Les gains et les pertes sur la cession de placements et les variations de la juste valeur sont constatés au moment où ils se produisent. Les produits des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont constatés au moment de leur déclaration.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts, les dividendes ainsi que les produits des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Gain sur la cession de placements (a)	1 451 797	2 451 975
Variations de la juste valeur (b)	993 197	(7 090 271)
Produits des fonds communs de placement (c)	3 143 197	1 692 297
Intérêts (c)	227 132	80 737
Autres (c)	7 153	4 341
Honoraires de gestion	(106 890)	(184 004)
	5 715 586	(3 044 925)
Produits provenant des (affectés aux) apports reportés (a) (b) (c)	(979 084)	2 183 915
	4 736 502	(861 010)
(a) Gain sur la cession de placements		
Tiré de ressources détenues à titre de dotation	87 803	133 659
Tiré de ressources détenues à titre d'apports reportés	484 966	765 471
Tiré de ressources non grevées d'affectations	879 028	1 552 845
	1 451 797	2 451 975
Produits affectés aux apports reportés	(572 769)	(899 130)
	879 028	1 552 845
(b) Variations de la juste valeur		
Tirées de ressources détenues à titre de dotation	66 080	(340 110)
Tirées de ressources détenues à titre d'apports reportés	358 871	(2 155 156)
Tirées de ressources non grevées d'affectations	568 246	(4 595 005)
	993 197	(7 090 271)
Produits provenant des (affectés aux) apports reportés	(424 951)	2 495 266
	568 246	(4 595 005)
(c) Produits des fonds communs de placement, intérêts et autres		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	191 914	102 887
Tirés de ressources détenues à titre d'apports reportés	1 080 702	571 409
Tirés de ressources non grevées d'affectations	2 104 866	1 103 079
	3 377 482	1 777 375
Produits provenant des apports reportés	18 636	587 779
	3 396 118	2 365 154

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

4 - PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Œuvre d'art	521 663	521 663
Valeur de rachat des contrats d'assurance vie	134 326	55 023
Actions canadiennes	3 027	33 859
Participation dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal (a)	<u>58 726 751</u>	<u>58 381 617</u>
	<u>59 385 767</u>	<u>58 992 162</u>

- (a) Le fonds de placement Fonds HEC Montréal est détenu par des gestionnaires de portefeuille externes sous la supervision d'un fiduciaire. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de HEC Montréal, de Fondation HEC Montréal et du régime surcomplémentaire. Les quotes-parts sont comme suit :

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	\$	%	\$	%
Fondation HEC Montréal	58 726 751	39	58 381 617	41
HEC Montréal	80 555 725	54	74 964 297	52
Régime surcomplémentaire	<u>11 076 140</u>	<u>7</u>	<u>10 372 175</u>	<u>7</u>
	<u>150 358 616</u>	<u>100</u>	<u>143 718 089</u>	<u>100</u>

La valeur de marché des placements composant le fonds de placement Fonds HEC Montréal se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 364 366	512 604
Obligations		
Gouvernement fédéral	2 314 203	1 170 330
Gouvernements provinciaux	6 025 556	6 114 057
Gouvernements municipaux	623 164	899 124
Sociétés canadiennes	8 343 052	6 831 991
Titres adossés à des créances	210 094	
Actions canadiennes	24 941 397	23 411 157
Actions étrangères	2 305 897	1 816 323
Parts de fonds communs de placement		
Actions canadiennes		10 191
Actions étrangères	41 257 336	45 030 407
Immobiliers canadiens		10 445 093
Immobiliers étrangers	6 548 031	6 915 729
Autres placements canadiens	34 866 573	29 027 581
Autres placements étrangers	<u>14 558 947</u>	<u>11 533 502</u>
	<u>150 358 616</u>	<u>143 718 089</u>

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Honoraires à payer	56 861	91 394
Comptes à payer à HEC Montréal	10 731	21 304
Distributions à payer à HEC Montréal	<u>483 313</u>	<u>1 139 493</u>
	<u>550 905</u>	<u>1 252 191</u>

6 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à financer des chaires, l'acquisition de hautes technologies, l'aide aux étudiants et d'autres projets de HEC Montréal.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	22 308 538	23 068 904
Montant encaissé pour les prochains exercices	11 685 423	3 903 221
Montant constaté aux résultats – dons de campagne de financement tripartite	(132 000)	
Montant constaté aux résultats – dons	(8 219 807)	(3 401 512)
Montant constaté aux résultats – produits nets de placements	<u>(1 291 252)</u>	<u>(1 262 075)</u>
Solde à la fin	<u>24 350 902</u>	<u>22 308 538</u>

7 - FRAIS D'ADMINISTRATION

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Salaires et charges sociales	270 573	265 627
Voyages, représentation et déplacements	<u>17 869</u>	<u>30 321</u>
	<u>288 442</u>	<u>295 948</u>

8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

HEC Montréal exerce une influence notable sur la Fondation, étant donné qu'elle nomme 6 des 14 membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu gratuitement des services de gestion de HEC Montréal. Aucune somme n'est comptabilisée aux états financiers à l'égard de ces opérations.

Les apports effectués par HEC Montréal (et inclus dans les apports reportés) s'élèvent à 678 928 \$ en 2023 (276 079 \$ en 2022), alors que les contributions effectuées par la Fondation à HEC Montréal s'élèvent à 23 730 667 \$ en 2023 (20 401 151 \$ en 2022). Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

9 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements en actions canadiennes et étrangères et en parts de fonds communs de placement présentés dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir) et les placements en obligations présentés dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

De plus, certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt ainsi qu'au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de placements en actions étrangères et en parts de fonds communs de placement libellés en devises présentés dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal. La quote-part de la Fondation dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal libellée en devises aux 31 décembre 2023 et 2022 se détaille comme suit :

	2023		2022	
	Devise d'origine	Dollar canadien	Devise d'origine	Dollar canadien
Dollar américain (USD)	9 047 118	11 974 766	8 646 671	11 697 476
Euro (EUR)	143 043	209 048	123 997	179 627
Livre sterling (GBP)	14 344	24 203	4 779	7 816
Franc suisse (CHF)	42 173	66 376	42 601	62 368

Certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans le fond de placement Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations présentés dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

9 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Certains placements en parts de fonds communs de placement et en titres adossés de créances présentés dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions canadiennes et étrangères, en parts de fonds communs de placement et en titres adossés de créances présentés dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

10 - PROMESSES DE DONNS

Campagne de financement

Les promesses de dons à recevoir dans le cadre des campagnes de financement, les produits d'assurance vie et les legs testamentaires sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. Ils s'élèvent à 56 609 942 \$ et sont répartis annuellement, sauf ceux liés aux produits d'assurance vie et aux legs testamentaires.

Au 31 décembre 2023, le solde des promesses de dons s'établit comme suit :

	\$
Années	
2024	8 226 845
2025	5 719 965
2026	4 864 032
2027	2 710 851
2028	1 944 006
2029–2034	5 034 792
	<u>28 500 491</u>
Produits d'assurance vie	4 227 451
Legs testamentaires	<u>23 882 000</u>
	<u><u>56 609 942</u></u>